

PLU de Camblanes-et-Meynac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 6 février 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Camblanes-et-Meynac (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 2 février 2026. Il délimite 55 zones, dont 14 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 6 février 2026.

- Le PLU de Camblanes-et-Meynac s'applique dans sa version du 2 février 2026.
- Il délimite 55 zones : 14 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 10 agricoles (A) et 27 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Camblanes-et-Meynac occupe le rang 172 par le nombre de zones délimitées, au niveau de la médiane du département (55 zones).
- 346 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Camblanes-et-Meynac depuis 2013, pour 373 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	55 zones
Zones urbaines (U)	14 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	10 zones
Zones naturelles (N)	27 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CAMBLANES-ET-MEYNAC
Version du	2 février 2026
Partition GPU	DU_33085
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/ DU_33085/dc128d1570db921f873eb8ff598ee306/33085_reglement_20260202.pdf

Les risques naturels et technologiques à Camblanes-et-Meynac

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	21 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/camblanes-et-meynac-33085>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UCca, UCp, UH, USae, USec

Nomenclature des zones à urbaniser

AU

Situation administrative

Code INSEE

33085

Code postal

33360

Intercommunalité

CC des Portes de l'Entre-Deux-Mers

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

55 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

55 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

55 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Quinsac (1,8 km)

76 zones

Cambes (2,7 km)

88 zones

Latresne (3,4 km)

55 zones

Saint-Caprais-de-Bordeaux (3,9 km)

128 zones

Baurech (5,6 km)

49 zones

Tabanac (6,6 km)

81 zones

Le Tourne (7,9 km)

57 zones

Cadaujac (4,9 km)

73 zones

Carignan-de-Bordeaux (5,0 km)

65 zones

Saint-Médard-d'Eyrans (6,4 km)

68 zones

Beautiran (6,8 km)

46 zones

Ayguemorte-les-Graves (6,9 km)

28 zones

Martillac (8,4 km)

54 zones

Castres-Gironde (8,7 km)

47 zones

Pompignac (10,3 km)

85 zones

Camarsac (10,6 km)

47 zones

Sallebœuf (10,8 km)

51 zones

La Brède (10,9 km)

97 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/camblanes-et-meynac-33085>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.